

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

États financiers consolidés

31 décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de l'actif net	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 22



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux de Kent

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent (la Commission), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et l'état consolidé des résultats, l'états consolidé de la variation de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.



**Bourque
Richard
Boutot** P.C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

le 16 avril 2026

Dieppe, NB

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,
Dieppe, NB, E1A 0N7

t · (506) 857-2290
f · (506) 857-8468

www.brbcpa.ca

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2025 Budget (non-audité) (Note 17)	2025 Réal	2024 Réal
REVENUS			
Cotisations des membres	2 711 510 \$	2 360 866 \$	2 125 896 \$
Ventes de services	3 339 203	3 662 549	3 189 543
Transferts gouvernementaux	1 645 980	1 819 327	1 567 582
Intérêts	-	10 089	3 378
Autres revenus	-	181 352	737 852
	<u>7 696 693</u>	<u>8 034 183</u>	<u>7 624 251</u>
DÉPENSES			
Gouvernance	50 000	44 194	41 108
Administration	3 352 614	3 315 250	2 853 860
Aménagement régional	142 000	139 182	75 174
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	955 500	944 524	903 962
Gestion des déchets solides	3 683 955	3 620 487	3 167 568
Services financiers	5 500	3 981	5 412
Frais de services de la dette	103 000	34 885	-
Amortissement	118 427	118 427	59 518
	<u>8 410 996</u>	<u>8 220 930</u>	<u>7 106 602</u>
Surplus (déficit) pour l'année (note 14)	<u>(714 303) \$</u>	<u>(186 747)</u>	517 649
Excédent accumulé au début de l'année		<u>1 659 228</u>	1 141 579
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>1 472 481 \$</u>	<u>1 659 228 \$</u>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2025

2024

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 3)	1 598 500 \$	1 979 648 \$
Comptes à recevoir		
Général	169 433	500 671
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	88 153	170 789
	<u>1 856 086 \$</u>	<u>2 651 108 \$</u>

PASSIFS


Emprunt bancaire (note 6)	- \$	711 304 \$
Comptes à payer et frais courus	212 428	981 643
Revenus différés	246 228	261 987
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 7)	111 169	85 704
Dette à long terme (note 8)	717 000	-
	<u>1 286 825</u>	<u>2 040 638</u>
ACTIF NET	<u>569 261 \$</u>	<u>610 470 \$</u>

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 5)	1 045 898 \$	1 045 898 \$
Amortissement cumulé (note 5)	280 366	161 939
	<u>765 532</u>	<u>883 959</u>
Charges payées d'avance	137 688	164 799
	<u>903 220</u>	<u>1 048 758</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>1 472 481 \$</u>	<u>1 659 228 \$</u>

Éventualités (note 9)
Engagements (note 10)

APPROUVÉ PAR


Président
Trésorier(ère)

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la variation de l'actif net

Année terminée le 31 décembre

2025

2024

Surplus (déficit) pour l'année	(186 747) \$	517 649 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(854 599)
Amortissement des immobilisations corporelles	118 427	59 518
	(68 320)	(277 432)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	27 111	(46 473)
Diminution de l'actif net	(41 209)	(323 905)
Actif net au début de l'exercice	610 470	934 375
Actif net à la fin de l'exercice	569 261 \$	610 470 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2025**2024**

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Surplus (déficit) pour l'année	(186 747) \$	517 649 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	118 427	59 518
Compte à recevoir - Général	331 238	(135 082)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	82 636	(61 338)
Comptes payables et frais courus	(769 215)	465 897
Revenus différés	(15 759)	(147 694)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	25 465	9 100
Charges payées d'avance	27 111	(46 473)
	<hr/>	<hr/>
	(386 844)	661 577

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(854 599)
	<hr/>	<hr/>

Activités de financement

Emprunt bancaire	(711 304)	711 304
Dettes à long terme	717 000	-
	<hr/>	<hr/>
	5 696	711 304

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et
des équivalents de trésorerie

(381 148) 518 282

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice

1 979 648 1 461 366

À la fin de l'exercice

1 598 500 \$ 1 979 648 \$

1. Objectif de l'organisation

La Commission de Services Régionaux de Kent est régie par la Loi sur la prestation de services régionaux du Nouveau-Brunswick. La Commission de Services Régionaux de Kent est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Commission a comme mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées, et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à l'actif net et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 4 novembre 2024.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, d'investissements, de créditeurs et de charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif

Meubles et équipement
Équipement informatique
Véhicule

Années

5 à 10 ans
5 ans
10 ans

Information sectorielle

La Commission de Services Régionaux de Kent offre des services obligatoires. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services fournis sont les suivants:

Aménagement régional

La Commission est chargée de l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans sa région respective.

Aménagement local dans les districts de services locaux

Cette section comprend l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements.

Gestion des déchets solides

La Commission offre aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de sa région respective des services d'élimination des déchets solides, la coordination de divers programmes de recyclage, la manutention des déchets dangereux et la sensibilisation au compostage.

Collaboration régionale en matière de services de police

La Commission sert de tribune régionale pour évaluer l'efficacité des services de police. Elle cerne les enjeux d'intérêt commun dans sa région respective et guide l'établissement des priorités en matière de services de police.

Planification régionale des mesures d'urgence

Par l'intermédiaire de la Commission, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux planifient, coordonnent et mettent en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations**

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de sa région respective. Par son entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre des indemnités de congés de maladie qui peuvent s'accumuler jusqu'à un maximum et qui peuvent s'acquérir au départ. Un passif est comptabilisé selon une évaluation actuarielle préparée au trois ans, voir note 7.

3. Encaisse	2025	2024
Encaisse - affectée (note 16)	939 916 \$	846 827 \$
Encaisse - non affectée	658 584	1 132 821
	1 598 500 \$	1 979 648 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2025	2024
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	88 153 \$	170 789 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

5. Immobilisations corporelles	2025	2024
Coût		
Solde d'ouverture	1 045 898 \$	191 299 \$
Acquisitions durant l'année	-	854 599
Solde de fermeture	1 045 898	1 045 898
Amortissement cumulé		
Solde d'ouverture	161 939	102 421
Amortissement durant l'année	118 427	59 518
Solde de fermeture	280 366	161 939
Valeur nette	765 532 \$	883 959 \$
Composé de:		
Services d'aménagement	680 222 \$	765 157 \$
Services des déchets solides	13 894	17 368
Services de développement économique	4 619	6 731
Services généraux	3 736	4 670
Services de transport communautaire	62 757	89 653
Services de comité de sécurité publique	304	380
	765 532 \$	883 959 \$

Les immobilisations corporelles sont composées d'équipements, de meubles, d'équipements informatiques et véhicule.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

6. Emprunt bancaire

La Commission dispose de marges de crédit d'un montant autorisé total de 584 370\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement, pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement.

7. Avantages postérieurs à l'emploi payables**(a) Allocation de départ et de retraite**

Les employés de la Commission sont admissibles à une allocation de retraite ou de départ équivalent aux jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 90 jours au taux horaire de l'employé(e) juste avant son départ. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Commission, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. La somme accordée à l'employé(e) sera versé comme contribution à un RÉER seulement.

Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2025 sur le plan des 29 employés en conformité avec SP 3250 et 3255, et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation de 162 100\$. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs tels que le taux d'augmentation salariale, le roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux d'escompte. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- 1) augmentation salariale annuelles est de 3.50%
- 2) le taux d'escompte est de 4.80%
- 3) le taux de roulement du personnel est de 2.5%

Passif au 31 décembre 2025	162 100 \$
Montant du passif financé dans l'année courante	25 465
Montant financés dans les années antérieures	<u>85 704</u>
Solde à être financé dans les années futures	<u>50 931 \$</u>

8. Dette à long terme20252024Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Débentures:

AménagementCH36-2025, 2.850% - 4.200%, dû en 2035, DC# 22-0063 et # 23-0041 717 000 \$ - \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par la Commission a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2026	62 000 \$
2027	63 000 \$
2028	65 000 \$
2029	68 000 \$
2030	70 000 \$

9. Éventualités

Dans le cours normal des opérations, la Commission peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2025, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Commission maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

10. Engagements

La Commission est locataire de bureaux en vertu d'un bail prenant échéance le 30 septembre 2031. Les loyers minimums futurs totalisent 371 580\$ pour les prochains cinq exercices: 2026, 74 316\$; 2027, 74 316\$; 2028, 74 316\$; 2029, 74 316\$; 2030, 74 316\$.

La Commission s'est engagée par contrats à partir du 6 novembre 2022 jusqu'au 28 décembre 2030 pour la collecte de déchets. Les paiements minimums futurs totalisent 11 629 742\$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices: 2026, 3 209 266\$; 2027, 3 320 216\$; 2028, 1 650 162\$; 2029, 1 699 525\$; 2030, 1 750 574\$.

11. Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

12. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital déchets solides

Au 31 décembre 2025, les fonds de capital et d'emprunt de la Commission de Services Régionaux de Kent indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital déchets solides
Actif à court terme	8 596 \$
Passif à court terme	-
	<hr/>
	8 596 \$ <hr/>

Cet excédent est le résultat d'une contribution de la réserve capital déchet solide qui sera utilisé pour financer des dépenses en capital futures.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

14. Tableau de présentation sectorielle

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	2025 Consolidés	2024 Consolidés
Recettes							
Cotisations des membres	- \$	152 711 \$	979 521 \$	839 685 \$	388 949 \$	2 360 866 \$	2 125 896 \$
Vente de services	-	22 738	64 084	3 281 895	293 832	3 662 549	3 189 543
Transferts gouvernementaux	16 216	44 981	288 700	80 437	1 388 993	1 819 327	1 567 582
Intérêts	-	68	1 102	6 252	2 667	10 089	3 378
Autres revenus	12 812	-	3 742	783	164 015	181 352	737 852
	29 028	220 498	1 337 149	4 209 052	2 238 456	8 034 183	7 624 251
Dépenses							
Salaires et bénéfiques	455 287	-	917 372	110 506	864 613	2 347 778	2 164 155
Biens et services	313 673	-	268 223	3 753 632	825 279	5 160 807	4 544 166
Amortissement	934	-	84 935	3 474	29 084	118 427	59 518
Autres	-	174 073	-	18 015	401 830	593 918	338 763
	769 894	174 073	1 270 530	3 885 627	2 120 806	8 220 930	7 106 602
Excédent (déficit) pour l'année	(740 866) \$	46 425 \$	66 619 \$	323 425 \$	117 650 \$	(186 747) \$	517 649 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

15. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Services généraux	Fonctionnement Services d'aménagement régional	Fonctionnement Services d'aménagement local	Capital Services d'aménagement local	Fonctionnement Gestion des déchets solides	Capital	Autres services partagés	Réserve Capital et Fonctionnement	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2025 sous CSP	(739 932) \$	46 357 \$	150 452 \$	(84 935) \$	320 646 \$	(33 492) \$	144 068 \$	10 089 \$	(186 747) \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	-	328	31 809	-	58 161	-	206 296	-	296 594
Transferts entre fonds:									
Transfert du fonctionnement services d'aménagement local à la réserve fonctionnement	-		(20 000)	-	-	-	-	20 000	-
Transfert de la réserve opérationnelle au fonds développement communautaire	-		-	-	-	-	32 000	(32 000)	-
Transfert du fonctionnement de comité de sécurité publique à la réserve de fonctionnement	-		-	-	-	-	(75 000)	75 000	-
Transfert de la réserve opérations au fonds de transport Commauntaire	-		-	-	-	-	55 000	(55 000)	-
Transfert du fonctionnement Développement économique à la réserve de fonctionnement	-		-	-	-	-	(20 000)	20 000	-
Allocation des services généraux	739 932	(44 438)	(147 374)	-	(335 535)	-	(212 585)	-	-
Transfert du fonctionnement Tourisme à la réserve fonctionnement	-		-	-	-	-	(55 000)	55 000	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	84 935	-	33 492	-	-	118 427
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	739 932	(44 110)	(135 565)	84 935	(277 374)	33 492	(69 289)	83 000	415 021
Excédent des fonds pour l'année 2025	- \$	2 247 \$	14 887 \$	- \$	43 272 \$	- \$	74 779 \$	93 089 \$	228 274 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

16. État des réserves

	Réserve Fonctionnement Collab. régionale	Réserve Fonctionnement Dév. Comm et écon.	Réserve Fonctionnement Transport	Réserve Fonctionnement Tourisme	Réserve Fonctionnement Déchets solides	Réserve Capital Déchets solides	Réserve Fonctionnement Aménag. local	Réserve Fonctionnement Sécurité publique	2025 Total	2024 Total
Actifs										
Investissements	6 368 \$	31 351 \$	55 000 \$	15 760 \$	439 322 \$	150 803 \$	82 666 \$	51 356 \$	832 626 \$	440 673 \$
Débiteurs/créditeurs	-	20 000	(55 000)	55 000	-	(7 710)	20 000	75 000	107 290	406 154
Excédent accumulé	6 368 \$	51 351 \$	- \$	70 760 \$	439 322 \$	143 093 \$	102 666 \$	126 356 \$	939 916 \$	846 827 \$
Revenus										
Transfert du fond d'aménagement local	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 000 \$	- \$	20 000 \$	- \$
Transfert du fonds de déchet solides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	210 000
Transfert du fonds de tourisme	-	-	-	55 000	-	-	-	-	55 000	-
Transfert du fond de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert du fonds de dév. économique	-	20 000	-	-	-	-	-	-	20 000	-
Transfert du fonds de dév. communautaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 000
Transfert du fonds comité sécurité publique	-	-	-	-	-	-	-	75 000	75 000	50 000
Intérêts	68	551	-	760	4 716	1 536	1 102	1 356	10 089	3 378
	68 \$	20 551 \$	- \$	55 760 \$	4 716 \$	1 536 \$	21 102 \$	76 356 \$	180 089 \$	295 378 \$
Dépenses										
Transfert au fonds de transport	- \$	- \$	55 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	55 000 \$	20 000 \$
Transfert au Fonds de dév. communautaire	-	32 000	-	-	-	-	-	-	32 000	-
Transfert au fonds aménag. local	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 000
	- \$	32 000 \$	55 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	87 000 \$	60 000 \$
Excédent (déficit) pour l'année	68 \$	(11 449) \$	(55 000) \$	55 760 \$	4 716 \$	1 536 \$	21 102 \$	76 356 \$	93 089 \$	235 378 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

16. État des réserves (suite)

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la CSR de Kent accepte que la somme de 55 000\$ soit transférée au fonds de réserve opérationnel de Promotion touristique.

Proposé par Arnold Vautour

Appuyé par Jimmy Bourque

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la CSR de Kent accepte que la somme de 32 000\$ soit retirée du fond de réserve opérationnel de Développement communautaire pour couvrir les frais de l'embauche du consultant.

Proposé par Jean-Charles Daigle

Appuyé par Tina Beers

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la CSR de Kent accepte que la somme de 75 000\$ soit transférée au fond de réserve du Comité de sécurité publique selon l'article 101 de la Loi sur la gouvernance locale.

Proposé par Arnold Vautour

Appuyé par Tina Beers

Il est donc résolu que le Conseil d'administration accepte de transférer la somme de 20 000\$ dans le fonds de réserve de fonctionnement général du service d'aménagement local conformément à l'article 101 de la Loi sur la gouvernance locale et à son règlement 97-145.

Proposé par Jimmy Bourque

Appuyé par Tina Beers

Il est résolu que le Conseil d'administration accepte de retirer la somme de 55 000\$ du fond de réserve de fonctionnement général du service de Transport communautaire selon l'article 101 de la Loi sur la gouvernance locale afin de couvrir ces coûts additionnels non prévus.

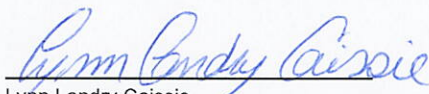
Proposé par Arnold Vautour

Appuyé par Jean-Charles Daigle

Il est donc résolu que le Conseil d'administration accepte de transférer la somme de 20 000\$ dans le fonds de réserve de fonctionnement général du service de développement économique conformément à l'article 101 de la Loi sur la gouvernance locale et à son règlement 97-145.

Proposé par Jean-Charles Daigle

Appuyé par Jimmy Bourque



Lynn Landry Caissie
Directrice des finances
Commission de services régionaux de Kent

19 juin 2026

Date

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

17. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Recettes								
Cotisations des membres	- \$	244 691 \$	979 521 \$	830 636 \$	656 662 \$	- \$	- \$	2 711 510 \$
Ventes de services	-	-	55 000	3 284 203	-	-	-	3 339 203
Transferts gouvernementaux	-	44 981	288 700	45 500	1 266 799	-	-	1 645 980
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	756 000	-	-	150 000	-	-	(906 000)	-
Excédent d'avant dernière année	-	328	31 809	58 161	202 678	-	(292 976)	-
Autres revenus	-	-	-	-	152 900	-	-	152 900
	756 000	290 000	1 355 030	4 368 500	2 279 039	-	(1 198 976)	7 849 593
Dépenses								
Gouvernance	50 000	-	-	-	-	-	-	50 000
Administration	702 500	45 000	399 530	682 545	2 279 039	-	(756 000)	3 352 614
Aménagement régional	-	142 000	-	-	-	-	-	142 000
Amortissement	-	-	-	-	-	118 427	-	118 427
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	-	-	955 500	-	-	-	-	955 500
Opérations - gestion des déchets solides	-	-	-	3 683 955	-	-	-	3 683 955
Services financiers								
Intérêts	3 500	-	-	2 000	-	-	-	5 500
Frais de services de la dette								
Repaiement de la dette à long terme	-	78 000	-	-	-	-	-	78 000
Intérêts	-	25 000	-	-	-	-	-	25 000
Autres services financiers								
	756 000	290 000	1 355 030	4 368 500	2 279 039	118 427	(756 000)	8 410 996
Déficit	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(118 427) \$	(442 976) \$	(561 403) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

18. Support des dépenses

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
Gouvernance			
Services généraux			
Membres du conseil			
Honoraires	35 000 \$	32 401 \$	23 714 \$
Déplacements	10 000	9 316	5 910
Formation et perfectionnement	5 000	2 477	11 484
	50 000 \$	44 194 \$	41 108 \$
Administration			
Services généraux			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	211 500 \$	206 114 \$	193 450 \$
Déplacements	16 000	16 586	15 925
Formation et perfectionnement	11 000	11 356	10 812
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	190 000	191 160	167 210
Déplacements	4 000	2 485	2 300
Frais d'audit et comptabilité externe	20 000	20 001	18 761
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	81 500	87 432	74 540
Assurance responsabilité	30 000	29 432	27 587
Services professionnels ou de consultation	30 000	46 385	22 185
Frais légaux	-	941	1 017
Immeuble de bureaux	35 000	41 122	31 903
Fournitures et matériel de bureau	12 000	3 559	8 660
Télécommunications	9 500	7 346	7 997
Autres	52 000	56 957	53 480
	702 500 \$	720 876 \$	635 827 \$
Services d'aménagement local			
Autres services administratifs			
Relations publiques et promotion	10 000 \$	12 693 \$	8 483 \$
Services professionnels	100 000	102 166	62 198
Immeuble de bureaux	97 000	89 024	84 533
Matériel et fournitures de bureau	12 000	11 255	10 200
Télécommunications	13 500	11 150	10 881
Autres	17 030	14 758	15 397
	249 530 \$	241 046 \$	191 692 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

18. Support des dépenses (suite)	Budget 2025	Réal 2025	Réal 2024
Services de gestion des déchets solides			
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	47 530 \$	45 215 \$	73 270 \$
Déplacements	5 000	4 060	5 873
Formation et perfectionnement	5 000	4 958	2 959
Travail Sécuritaire NB	3 000	2 449	2 530
Autres services administratifs			
Honoraires professionnels	3 000	-	-
Immeuble de bureaux	14 000	18 588	11 160
Matériel et fournitures de bureau	7 000	1 232	5 134
Télécommunications	4 000	3 428	3 702
Autres	85 015	86 503	57 928
Éducation publique			
Publicité, visites et promotion	156 000	92 256	102 028
Déplacements	5 000	871	876
Comité technique	4 000	2 100	2 205
	338 545 \$	261 660 \$	267 665 \$
Aménagement régional			
Autres services administratifs			
Autres	142 000 \$	139 182 \$	75 174 \$
Autres services partagés			
Administration			
Salaires et avantages sociaux	922 200 \$	950 849 \$	808 998 \$
Déplacements	174 500	324 760	248 614
Formation et perfectionnement	39 500	33 962	34 138
Autres services administratifs			
Matériel et fournitures de bureau	15 500	6 901	3 725
Immeuble de bureaux	49 000	48 034	40 596
Frais professionnels	35 000	26 619	70 132
Frais juridiques	-	209	-
Télécommunications	16 500	10 253	8 502
Autres	809 839	690 083	543 969
Amortissement	29 084	29 084	17 829
	2 091 123 \$	2 120 754 \$	1 776 503 \$
	3 523 698 \$	3 483 518 \$	2 946 861 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025

18. Support des dépenses (suite)

	Budget 2025	Réal 2025	Réal 2024
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments			
Services d'aménagement			
Salaires et avantages sociaux	640 000 \$	638 513 \$	614 832 \$
Déplacements	24 000	25 454	20 080
Formation et perfectionnement	8 000	8 253	7 813
Examen d'aménagement et comité d'ajustement	9 500	9 547	9 240
Autres	500	95	938
Amortissement	84 935	84 935	36 953
	766 935 \$	766 797 \$	689 856 \$
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	243 000 \$	230 333 \$	223 271 \$
Déplacements	22 000	23 072	18 277
Formation et perfectionnement	8 000	8 974	9 511
Autres	500	283	-
	273 500	262 662	251 059
	1 040 435 \$	1 029 459 \$	940 915 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

18. Support des dépenses (suite)

	Budget 2025	Réal 2025	Réal 2024
Gestion des déchets solides			
Opérations d'enfouissement			
Enfouissement - Eco 360	600 000 \$	633 683 \$	630 141 \$
Opérations de la station de transfert			
Réacheminement des déchets			
Collectes	3 066 955 \$	2 976 290 \$	2 520 223 \$
	3 066 955 \$	2 976 290 \$	2 520 223 \$
Programme de compostage			
Composteurs résidentiels	7 000 \$	1 309 \$	6 524 \$
Déchets ménagers dangereux			
Collecte	10 000	9 205	10 680
Amortissement	3 474	3 474	4 217
	3 687 429 \$	3 623 961 \$	3 171 785 \$
Services financiers			
Services généraux			
Frais de services bancaires	3 500 \$	3 891 \$	3 146 \$
Services d'aménagement local			
Frais de services bancaires		25 \$	299 \$
Services de gestion des déchets solides			
Frais de services bancaires	2 000 \$	7 \$	91 \$
Aménagement régional			
Frais de services bancaires	- \$	6 \$	76 \$
Intérêts sur emprunt	25 000	34 885	1 272
	25 000 \$	34 891 \$	1 348 \$
Autres services partagés			
Frais de services bancaires	- \$	52 \$	528 \$
	30 500 \$	38 866 \$	5 412 \$